Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/11/2025 - 28414 - 2014 B 05209 - 379 709 884 - ABAX AGS

ABAX AGS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 50 000,00 Euros
Siège social : 33 RUE DES JARDINS

78930 VERT
R.C.S : 379 709 884 R.C.S. VERSAILLES

DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28/06/2024
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

DEUXIEME DECISION

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **une perte** de **-188 178,71** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **1 261 883,83** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **1 073 705,12** Euros.
L'associé unique décide d'affecter le résultat de **1 073 705,12** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 1 068 705,12 Euros
- A titre de distribution de dividendes à l'associé unique pour un montant de 5 000,00 euros répartis de la manière suivante :

Dividendes brutes	5 000,00
Prélèvements sociaux (17.20% du brut)	860,00
Net social	4 140,00
Prélèvements forfaitaire unique (12.80% du brut)	640,00
Net fiscal et social	3 500,00

Pour copie certifiée conforme
La gérance

SARL ABAX AGS
33, rue des Jardins - 78930 VERT
Tél. : 06 61 34 32 21
E-Mail : abax-securite@hotmail.fr
SIRET : 379 709 884 00140
CNAPS N°078-2121-07-07-20220488323

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2024

CERTIFIE CONFORME AU ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : ABAX AGS — Exercice N | 2

Adresse de l'entreprise : 33 RUE DES JARDINS 78930 VERT — Durée de l'exercice précédent * | 12

Numéro SIRET * : 3 7 9 7 0 9 8 8 4 0 0 1 4 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2023

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	18 504	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		25 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		53 787
		Constructions	AP	AQ	23 000	294 213
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 781	4 863
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	203 692	46 244
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		68 160
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		1 162
		TOTAL (II)	BJ	BK	249 977	493 428
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		73 130
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		1 726 795
		Autres créances (3)	BZ	CA		449 014
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE		153
		Disponibilités	CF	CG		2 479 061
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		41 965
		TOTAL (III)	CJ	CK		4 770 118
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	249 977	5 263 546

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ABAX AGS — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	105 679
	Report à nouveau	DH	1 261 884
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(188 179)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 234 384
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	304 568
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	304 568
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	21 433
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 604 925
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 081 412
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	16 824
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3 724 594
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 263 546

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 710 486
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 986

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2024

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

CERTIFIE CONFORME AU ORIGINAL

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 263 546,32 E.

Le résultat net comptable est une perte de 188 178,71 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/06/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

absence de faits significatifs sur l'exercice

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 743 405

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*45 966*		*2 462*	*43 504*
Immobilisations corporelles	*594 602*	*47 217*	*11 240*	*630 579*
Immobilisations financières	*69 472*		*150*	*69 322*
TOTAL	*710 040*	*47 217*	*13 852*	*743 405*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 249 977

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*20 966*		*2 462*	*18 504*
Immobilisations corporelles	*197 366*	*45 347*	*11 240*	*231 473*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*218 332*	*45 347*	*13 702*	*249 977*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions brevets licences	*18 504*	*18 504*	*0*	*1 ans*
Fonds commercial	*25 000*	*0*	*25 000*	*Non amortiss.*
Terrain	*53 787*	*0*	*53 787*	*Non amortiss.*
Maison vert	*304 796*	*22 979*	*281 816*	*de 15 à 50 ans*
Inst agts amengt const	*12 417*	*20*	*12 396*	*20 ans*
Matériel outillage industriel	*9 644*	*4 781*	*4 863*	*de 4 à 10 ans*
Matériel transport	*236 075*	*195 515*	*40 560*	*de 1 à 5 ans*
Matériel bureau et informatique	*13 861*	*8 177*	*5 683*	*de 3 à 5 ans*
TOTAL	*674 083*	*249 977*	*424 107*	

3.2 - Etat des créances = 2 218 936

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*1 162*		*1 162*
Actif circulant & charges d'avance	*2 217 774*	*2 217 774*	
TOTAL	*2 218 936*	*2 217 774*	*1 162*

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 12 871

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*2 564*
Autres créances	*8 440*
Disponibilités	*1 867*
TOTAL	*12 871*

3.4 - Charges constatées d'avance = 41 965

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3.5 - Informations complémentaires sur le bilan actif

o Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Des tests de dépréciation des titres ont été effectués.

Aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes à fin 2022.

o Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 50 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*500*	*100,00*	*50 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*500*	*100,00*	*50 000*

4.2 - Provisions = 304 568

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	*310 068*		*5 500*		*304 568*
TOTAL	*310 068*		*5 500*		*304 568*

4.3 - Etat des dettes = 3 724 594

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*21 433*	*7 325*	*14 108*	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*1 604 925*	*1 604 925*		
Dettes fiscales & sociales	*2 081 412*	*2 081 412*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*16 824*	*16 824*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*3 724 594*	*3 710 486*	*14 108*	

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 1 266 349

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*4 041*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*96 413*
Dettes fiscales & sociales	*1 150 335*
Autres dettes	*15 560*
TOTAL	*1 266 349*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Informations complémentaires sur le bilan passif

o Engagements en matière de retraite

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas considérée comme significative et n'a pas fait l'objet de provision.

o Changement de méthodes :

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation ni de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 12 033 208

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*12 045 925*	*100,11 %*
Rabais, remises & ristournes accord.	*-12 717*	*-0,11 %*
TOTAL	*12 033 208*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -1 440

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*-501 674*	*-31 235*	*-470 439*
Résultat financier	*11 938*	*3 036*	*8 902*
Résultat exceptionnel	*300 117*	*76 329*	*223 788*
Participation des salariés			
TOTAL	*-189 619*	*-1 440*	*-188 179*

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*12 400*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*12 400*

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	*217*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*217*	*0*

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 12 871

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*2 564*
Clients factures à établir(41810000000)	*2 564*
Autres créances :	*8 440*
Produits a recevoir(46870000000)	*8 440*
Disponibilités :	*1 867*
Interets courus a recevoir(51880000000)	*1 867*
TOTAL	*12 871*

8.2 - Charges constatées d'avance = 41 965

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploit. const. d'avance(48610000000)	*41 965*
TOTAL	*41 965*

8.3 - Charges à payer = 1 266 349

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*4 041*
Intérêts courus /emprunt ets crédit(16884000000)	*36*
Assurances courues autres(16884100000)	*19*
Intérêts courus s/concours bancaire(51980000000)	*3 986*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*96 413*
Fournisseurs factures non parvenues(40810000000)	*96 413*
Dettes fiscales et sociales :	*1 150 335*
Dettes prov./congés payés(42820000000)	*705 477*
Charges sociales/congés à payer(43820000000)	*139 120*
Effort à la construction à payer(43860100000)	*23 385*
Contrib form prof continue à payer(43860200000)	*80 878*
Taxe d'apprentissage à payer(43860400000)	*60 714*
Cotis. soc. à payer (43864100000)	*119 948*
Charges fiscales s/congés à payer(44820000000)	*16 085*
Tvs à payer(44860800000)	*4 727*
Autres dettes :	*15 560*
Rrr a accorder /avoirs a etabl(41980000000)	*15 560*
TOTAL	*1 266 349*

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Présenté en Euro Edité le 02/07/2024

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet CABINET LEMAIRE, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ABAX AGS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	*5 263 546*
Chiffre d'affaires hors taxes	*12 033 208*
Résultat net de l'exercice (perte)	*-188 179*

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CABINET LEMAIRE
Fait à Epône le 02/05/2024

DBF AUDIT

Présente
A l'Associé de la Société

ABAX AGS

SARL

AU CAPITAL DE 50.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 33, Rue des Jardins

78930 VERT

NOTRE RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

EXPERT-COMPTABLE & COMMISSAIRE AUX COMPTES | Ensemble, concrétisons vos projets ! www.dbfaudit.com
12, rue Jean Moët 78200 Mantes-la-Jolie • +33 (0)1 30 94 80 90 • contact@dbfaudit.com • Membre du réseau international GMN
Siège social 13 passage dartois bidot 94106 Saint-Maur-des-Fosses Cedex • +33 (0)1 48 83 00 41 • RCS Creteil B 328 297 072
TVA Intracommunautaire FR79 328 297 072 • SIRET (siège) 328 297 072 00121 • SAS au capital de 1 000 000€ • NAF 6920Z

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'Associé,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL ABAX AGS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

PYL

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

PYL

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

PYC

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*

- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*

- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*

- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*

PYC

- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Mantes la Jolie, le 28 juin 2024
Pour DBF AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris

Pierre-Xavier LECA
Mandataire social délégué
Commissaire aux Comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	18 504	18 504			
Fonds commercial	25 000		25 000	25 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	53 787		53 787	53 787	
Constructions	317 212	23 000	294 213	289 562	4 651
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 644	4 781	4 863	4 147	716
Autres immobilisations corporelles	249 936	203 692	46 244	49 740	- 3 496
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	68 160		68 160	68 160	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 162		1 162	1 312	- 150
TOTAL (I)	**743 405**	**249 977**	**493 428**	**491 708**	**1 720**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	73 130		73 130	44 586	28 544
Clients et comptes rattachés	1 726 795		1 726 795	1 706 398	20 397
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	19 221		19 221	20 410	- 1 189
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	76 489		76 489		76 489
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	280 183		280 183	315 550	- 35 367
. Autres	73 121		73 121	41 499	31 622
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	153		153	153	
Disponibilités	2 479 061		2 479 061	2 988 252	- 509 191
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	41 965		41 965	138 563	- 96 598
TOTAL (II)	**4 770 118**		**4 770 118**	**5 255 409**	**- 485 291**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**5 513 523**	**249 977**	**5 263 546**	**5 747 117**	**- 483 571**

PYC

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	5 000	5 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	105 679	105 679	
Report à nouveau	1 261 884	1 062 490	199 394
Résultat de l'exercice	-188 179	204 394	- 392 573
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**1 234 384**	**1 427 563**	**-193 179**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	304 568	310 068	- 5 500
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	**304 568**	**310 068**	**- 5 500**
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	17 447	20 605	- 3 158
. Découverts, concours bancaires	3 986	3 039	947
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés		1 259	- 1 259
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 627	- 6 627
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 604 925	1 740 028	- 135 103
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 006 171	994 137	12 034
. Organismes sociaux	655 833	742 294	- 86 461
. Etat, impôts sur les bénéfices		14 784	- 14 784
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	398 597	448 826	- 50 229
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	20 812	20 377	435
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	16 824	17 509	- 685
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**3 724 694**	**4 009 487**	**- 284 893**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**5 263 646**	**5 747 117**	**- 483 571**

PXC

Annexes 24

ABAX AGS

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 283 548,32 E.

Le résultat net comptable est une perte de 188 178,71 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/06/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Pxe

ABAX AGS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Faits postérieurs à la clôture : suite au licenciement de Monsieur GUILBAUD en avril 2023, une requête auprès des Prud'hommes a été effetuée en mars 2024. Le dossier étudié en mai 2024 a été renvoyé en décembre 2024.

PVL

ABAX AGS

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 743 405

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*45 966*		*2 462*	*43 504*
Immobilisations corporelles	*594 602*	*47 217*	*11 240*	*630 579*
Immobilisations financières	*69 472*		*150*	*69 322*
TOTAL	*710 040*	*47 217*	*13 852*	*743 405*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 249 977

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*20 966*		*2 462*	*18 504*
Immobilisations corporelles	*197 366*	*45 347*	*11 240*	*231 473*
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	*218 332*	*45 347*	*13 702*	*249 977*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions brevets licences	*18 504*	*18 504*	*0*	*1 ans*
Fonds commercial	*25 000*	*0*	*25 000*	*Non amortiss.*
Terrain	*53 787*	*0*	*53 787*	*Non amortiss.*
Maison vert	*304 796*	*22 979*	*281 816*	*de 15 à 50 ans*
Inst agts amengt const	*12 417*	*20*	*12 396*	*20 ans*
Matériel outillage industriel	*9 644*	*4 781*	*4 863*	*de 4 à 10 ans*
Matériel transport	*236 075*	*195 515*	*40 560*	*de 1 à 5 ans*
Matériel bureau et informatique	*13 861*	*8 177*	*5 683*	*de 3 à 5 ans*
TOTAL	*674 083*	*249 977*	*424 107*	

3.2 - Etat des créances = 2 218 936

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*1 162*		*1 162*
Actif circulant & charges d'avance	*2 217 774*	*2 217 774*	
TOTAL	*2 218 936*	*2 217 774*	*1 162*

PXC

ABAX AGS

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 12 871

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*2 564*
Autres créances	*8 440*
Disponibilités	*1 867*
TOTAL	*12 871*

3.4 - Charges constatées d'avance = 41 965

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3.5 - Informations complémentaires sur le bilan actif

o Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement .

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Des tests de dépréciation des titres ont été effectués.
Aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes à fin 2023.

o Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PXL

ABAX AGS

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 50 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*500*	*100,00*	*50 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*500*	*100,00*	*50 000*

4.2 - Provisions = 304 568

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	*310 068*		*5 500*		*304 568*
TOTAL	*310 068*		*5 500*		*304 568*

4.3 - Etat des dettes = 3 724 594

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*21 433*	*7 325*	*14 108*	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*1 604 925*	*1 604 925*		
Dettes fiscales & sociales	*2 081 412*	*2 081 412*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*16 824*	*16 824*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*3 724 594*	*3 710 486*	*14 108*	

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 1 266 349

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*4 041*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*96 413*
Dettes fiscales & sociales	*1 150 335*
Autres dettes	*15 560*
TOTAL	*1 266 349*

PXC

ABAX AGS

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Informations complémentaires sur le bilan passif

- Engagements en matière de retraite

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas considérée comme significative et n'a pas fait l'objet de provision.

- Changement de méthodes :

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation ni de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

ABAX AGS

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 12 033 208

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*12 045 925*	*100,11 %*
Rabais, remises & ristournes accord.	*-12 717*	*-0,11 %*
TOTAL	*12 033 208*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -1 440

Niveau de résultat	Avant Impôt	Impôt	Après Impôt
Résultat d'exploitation	*-501 674*	*-31 235*	*-470 439*
Résultat financier	*11 938*	*3 036*	*8 902*
Résultat exceptionnel	*300 117*	*76 329*	*223 788*
Participation des salariés			
TOTAL	*-189 619*	*-1 440*	*-188 179*

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

PXL

ABAX AGS

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*12 400*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*12 400*

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	*217*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*217*	*0*

ABAX AGS

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 12 871

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*2 564*
Clients factures à établir(41810000000)	*2 564*
Autres créances :	*8 440*
Produits a recevoir(46870000000)	*8 440*
Disponibilités :	*1 867*
Interets courus a recevoir(51880000000)	*1 867*
TOTAL	*12 871*

8.2 - Charges constatées d'avance = 41 965

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploit. const. d'avance(48610000000)	*41 965*
TOTAL	*41 965*

8.3 - Charges à payer = 1 266 349

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*4 041*
Intérêts courus /emprunt ets crédit(16884000000)	*36*
Assurances courues autres(16884100000)	*19*
Intérêts courus s/concours bancaire(51960000000)	*3 986*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*96 413*
Fournisseurs factures non parvenues(40810000000)	*96 413*
Dettes fiscales et sociales :	*1 150 335*
Dettes prov./congés payés(42820000000)	*705 477*
Charges sociales/congés à payer(43820000000)	*139 120*
Effort à la construction à payer(43860100000)	*23 385*
Contrib form prof continue à payer(43860200000)	*80 878*
Taxe d'apprentissage à payer(43860400000)	*60 714*
Cotis. soc. à payer (43864100000)	*119 948*
Charges fiscales s/congés à payer(44820000000)	*16 085*
Tvs à payer(44860800000)	*4 727*
Autres dettes :	*15 560*
Rrr a accorder /avoirs a etabl(41980000000)	*15 560*
TOTAL	*1 266 349*

ABAX AGS

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE (suite)

ABAX AGS

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SHOC	*88 500*	*-94 661*	*15*	*68 160*	*68 160*	*59 800*		*1 867 424*	*15 561*	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

PXL

ABAX AGS
E.U.R.L.
au capital de 50 000,00 euros
Siège social : 33 RUE DES JARDINS
78930 VERT
R.C.S. 379 709 884 R.C.S. VERSAILLES

PROCURATION

Je soussigné MARC KEDIHA,

Agissant en qualité de gérant de la société ABAX AGS,

Donne par les présentes pouvoir à Monsieur Damien LEMAIRE, en sa qualité de représentant légal de la SAS SESAME, 114 rue Parmentier 78800 HOUILLES, de pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce compétent toutes formalités concernant la publication des comptes.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à VERT

Le 17 juillet 2024

LE MANDATAIRE
(« Accepté » et signature)

Accepté.

LE MANDANT
(« Bon pour pouvoir » et signature)

Bon pour pouvoir

SARL ABAX AGS
Agence de Gardiennage et Surveillance
33, rue des Jardins - 78930 VERT
Tél : 09 81 34 32 21
E-Mail : abax-securite@hotmail.fr
SIRET : 379 709 884 00140